

EN QUOI CONSISTE-T-IL ?

UN LANGAGE UNIVERSEL POUR LES ÉCHANGES TRANSFRONTALIERS DE DONNÉES

Le Modèle de données de l'OMD est un langage commun pour l'échange d'informations entre les différentes parties prenantes des échanges transfrontaliers et des mouvements de marchandises et de voyageurs. Il est constitué d'un ensemble de définitions de jeux de données clairement structurés, harmonisés, normalisés et réutilisables et de messages électroniques conçus pour répondre aux exigences opérationnelles et juridiques de la douane et des autres organismes chargés de la réglementation des flux transfrontaliers qui sont responsables de la gestion des frontières. Il est conforme aux autres normes internationales telles que le Répertoire d'éléments de données commerciales des Nations Unies (UNTDDED), et il est actualisé régulièrement afin d'en garantir la pertinence.

UN OUTIL MULTI-SERVICES

Le Modèle de données de l'OMD couvre non seulement l'ensemble des besoins opérationnels de la douane mais satisfait en outre aux exigences d'un environnement de guichet unique en matière d'information et ce, en incluant les éléments suivants :

- ◆ La notification du moyen de transport
- ◆ La notification du fret
- ◆ Les prescriptions à caractère agricole et vétérinaire
- ◆ La sécurité alimentaire
- ◆ La sécurité maritime (ISPS)
- ◆ La protection de l'environnement (déchets dangereux et espèces menacées d'extinction)
- ◆ Les prescriptions en matière d'immigration (membres d'équipage ou voyageurs)
- ◆ Les messages de réponse pour toutes les autres agences officielles transfrontalières liées au guichet unique

UNE PANOPLIE COMPLÈTE DE NORMES

Afin d'être largement accepté et utilisé, le Modèle de données comprend :

- ◆ Un jeu de données maximal venu pour l'exportation, l'importation et le transit
- ◆ Un dictionnaire exhaustif des données nécessaires pour échanger et traiter les informations légalement exigées aux frontières dans le cadre des applications du guichet unique
- ◆ Des directives concernant les messages électroniques normalisés et d'autres documents connexes de mise en œuvre

QUELS EN SONT LES AVANTAGES ?

DANS UN ENVIRONNEMENT DE RÉGLEMENTATION DES FLUX TRANSFRONTALIERS, LE MODÈLE DE DONNÉES :

- ◆ Facilitera les échanges en offrant une norme mondiale pour les données nécessaires à la mainlevée des marchandises par voie électronique
- ◆ Réduira les coûts supportés par les gouvernements et les entreprises pour ce qui est de la tenue à jour des normes et des systèmes, et des futurs besoins de développement
- ◆ Diminuera le coût de transmission des données réglementaires tout en améliorant la qualité des données transmises
- ◆ Supprimera les intermédiaires superflus en offrant un accès direct aux services publics
- ◆ Supprimera les doublons dans les données recueillies auprès des opérateurs économiques et transmises par ces derniers
- ◆ Harmonisera et renforcera la mise en œuvre des politiques et des programmes nouveaux, tels que les programmes d'OEA et des ARM d'OEA et produira les bénéfices y afférents

DANS DES ENVIRONNEMENTS DE GUICHET UNIQUE, IL PEUT :

- ◆ Fournir à tous les organismes compétents chargés de réglementer les flux transfrontaliers une norme commune aux fins de l'échange des données réglementaires, permettant ainsi un partage rapide des informations
- ◆ Doter le guichet unique de chaque pays des mêmes normes de données et ouvrir ainsi de nouvelles perspectives pour travailler en réseau à la gestion globale des frontières

- ◆ Offrir aux entreprises qui opèrent à l'échelon international la capacité d'élaborer une interface simplifiée avec la douane et avec de nombreux organismes gouvernementaux, ainsi qu'un point d'accès unique leur permettant de remplir l'ensemble de leurs obligations réglementaires
- ◆ Améliorer les capacités de gestion des risques de tous les organismes chargés de la réglementation des flux transfrontaliers, dont les besoins essentiels en matière de données peuvent être satisfaits par le biais d'une seule soumission au guichet unique
- ◆ Permettre à la douane d'établir une communication opérationnelle entre les services et minimiser ainsi les coûts opérationnels, les investissements et les besoins en ressources généralement liés aux contrôles frontaliers

DANS LA PERSPECTIVE DES DOUANES EN RÉSEAU INTERNATIONAL, IL RENFORCE LA COOPÉRATION :

- ◆ En ouvrant la voie à une gestion coordonnée et collaborative des frontières favorisant la mise en œuvre des « frontières SMART » et de leurs principes directeurs, qui sont au cœur des mesures douanières de conformité, de lutte contre la fraude et de facilitation : Sécuriser les frontières, Mesurer la performance, Automatiser les procédés, recourir à la gestion des Risques et intégrer la Technologie
- ◆ En offrant à tous les organismes chargés de réglementer les flux transfrontaliers et à leurs partenaires commerciaux un vocabulaire, une syntaxe et un langage opérationnels communs

COMMENT LE TRANSPOSER DANS LA RÉALITÉ ?

L'ADOPTION NÉCESSITERA :

- ◆ La conception d'une stratégie de mise en œuvre comprenant notamment la restructuration du processus opérationnel et la gestion du changement
- ◆ La conception d'un business model (modèle d'activité) assorti d'une analyse de rentabilité
- ◆ L'apport du cadre réglementaire nécessaire
- ◆ Une interaction continue avec les cadres supérieurs chargés de la politique générale, de la TI et des activités opérationnelles
- ◆ Une interaction continue avec les organismes chargés de la réglementation aux frontières si le guichet unique est destiné à faire partie du business model
- ◆ Une interaction continue avec le secteur privé et les groupes industriels
- ◆ L'examen du matériel et des logiciels utilisés
- ◆ L'implication d'une équipe compétente consacrée à ce projet et composée de spécialistes des domaines opérationnels et de la TI

LES GOUVERNEMENTS QUI NE L'UTILISENT PAS ENCORE POURRAIENT :

- ◆ Veiller à ce que leurs cadres supérieurs chargés de la stratégie et leurs personnels opérationnel et technique soient pleinement informés de la nature, des avantages et des conditions opérationnelles du Modèle de données
- ◆ S'engager dans les travaux de l'OMD sur le Modèle de données ainsi que sur les autres outils et instruments de l'OMD afférents, et combler tous les problèmes de compréhension :
 - *en étudiant les mesures de renforcement des capacités proposées par l'OMD*

- *en participant aux organes de travail de l'OMD chargés de tenir à jour le Modèle de données de l'OMD*
- *en utilisant les publications disponibles sur le Modèle de données de l'OMD*

- ◆ S'assurer de la disponibilité des ressources nécessaires pour mettre en œuvre le Modèle de données de l'OMD
- ◆ Organiser des séminaires et ateliers en vue de faire connaître les caractéristiques et les avantages du Modèle de données à l'ensemble des parties prenantes de l'environnement transfrontalier
- ◆ Entreprendre des missions de familiarisation dans les pays qui ont mis le Modèle de données en œuvre afin de mieux en comprendre les fonctionnalités et la manière dont il contribue à améliorer la gestion des frontières
- ◆ Élaborer un plan d'action concret aux fins de l'adoption du Modèle de données de l'OMD

LES GOUVERNEMENTS QUI UTILISENT DÉJÀ LE MODÈLE DE DONNÉES DEVRAIENT :

- ◆ Se tenir informés des modifications apportées au Modèle de données de l'OMD et des nouvelles versions de ce dernier
- ◆ Apporter leur contribution aux travaux de tenue à jour et de développement du Modèle de données de l'OMD, en participant aux organes de travail de l'OMD chargés de ces travaux
- ◆ Informer en retour le Secrétariat de l'OMD afin de contribuer à améliorer la présentation et les explications fournies pour promouvoir l'utilisation du Modèle de données auprès des autres administrations des douanes et agences réglementant les flux transfrontaliers
- ◆ Promouvoir le concept du Modèle de données et ses avantages

UNE NORME MONDIALE POUR DES TRANSACTIONS TRANSFRONTALIÈRES FLUIDES

La clé de la facilitation des échanges et d'un système commercial mondial efficace est un environnement interconnecté pour l'échange de données par voie électronique.

Dans le monde d'aujourd'hui, les impératifs de l'expansion et de la croissance économiques, ainsi que l'émergence de nouvelles approches en matière de sécurité et de protection de l'environnement, appellent à une efficacité accrue dans notre traitement des transactions commerciales. Les administrations douanières et les autres autorités chargées de la réglementation doivent dès lors minimiser les contraintes commerciales potentielles aux frontières, à travers le recours aux technologies modernes et l'application de normes uniformes à l'échelon mondial.

Au fil des ans, la conception de systèmes automatisés a quelque peu manqué de coordination. Ce sont ainsi des milliers de données qui circulent désormais à travers le monde sous des centaines de formats différents, créant par là même un obstacle aux échanges internationaux. Une transaction commerciale internationale moyenne implique 27 à 30 parties différentes et une quarantaine de documents comprenant 200 éléments de données, dont une trentaine se répète et 60 à 70% doivent être saisis au moins deux fois !

Le Modèle de données de l'OMD constitue la solution pour parvenir à une optimisation des échanges de données électroniques car il offre une norme mondiale pour les données exigées aux frontières pour la mainlevée et le dédouanement des marchandises et il aide les administrations à respecter les normes internationales. L'utilisation du Modèle de données en tant que norme pour l'échange de données pourrait entraîner d'importantes économies de coût et de temps pour les gouvernements comme pour les entreprises.



ORGANISATION MONDIALE DES DOUANES

MODÈLE DE DONNÉES DE L'OMD

Pour plus d'informations :
dm@wcoomd.org

Organisation mondiale des douanes
30 Rue du marché | B-1210 Bruxelles

www.wcoomd.org/DataModel
Belgique



ORGANISATION MONDIALE DES DOUANES

UNE NORME MONDIALE POUR DES
TRANSACTIONS TRANSFRONTALIÈRES FLUIDES

MODÈLE DE DONNÉES DE L'OMD